

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 33 (1953)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Les importations suisses de produits marocains  
**Autor:** Office chérifien de contrôle et d'exportation  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888385>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les importations suisses de produits marocains

LA Suisse peut se procurer au Maroc une centaine de produits susceptibles de l'intéresser. Les plus caractéristiques d'entre eux sont les phosphates, les cendres de pyrites, les céréales secondaires, les fèves, les fèverolles, les pois de semences, l'alpiste, le millet, la coriandre, le fenugrec, le liège, le crin végétal, les graines de lin, les primeurs, les conserves de poissons, les tourteaux, les boyaux, les tapis, les couvertures de laine, la maroquinerie, etc.

Si on peut noter un certain palier pour plusieurs produits et dans quelques cas une sensible régression, en 1953 (9 premiers mois) par rapport à 1952, notamment pour les légumes secs, les huiles essentielles, les agrumes, l'huile d'olives, les tourteaux, la farine de poisson, par contre la Suisse a importé davantage de céréales, de graines de lin, de boyaux. L'éventail des achats pour 1953 s'ouvre même pour des produits non identifiés les années précédentes ; laines lavées 9 tonnes, germes de malt 82 tonnes, coton brut 53 tonnes, matières pharmaceutiques brutes 209 tonnes, pyrolignite de chaux 155 tonnes.

L'examen des valeurs, exprimées en francs suisses, révèle que les importations suisses de produits marocains qui avaient passé de 7,2 millions en 1950 à 10 millions en 1951 sont tombées en 1952 à 4,6 millions seulement. En revanche, elles atteignent déjà, pour les neuf premiers mois de 1953, un chiffre approximativement égal à celui de l'année 1952 entière. Cette nette reprise est de bon augure, surtout si l'on considère que dans leur ensemble, les exportations marocaines sont en tendance à diminuer en 1953 par rapport à 1952.

Au surplus, il se justifie de mettre à part les phosphates, lesquels ont, par définition, un marché très variable. Or, la quantité de phosphates livrée

par le Maroc à la Suisse en 1951 avait été exceptionnellement élevée.

Abstraction faite des phosphates, on obtient, pour l'ensemble des autres produits marocains vendus à la Suisse les résultats suivants :

- 9 premiers mois de 1952 : 1.950.000 fr. s. ;
- 9 premiers mois de 1953 : 3.510.000 fr. s.

Ces chiffres attestent que les ventes du Maroc à la Suisse ont presque doublé de 1952 à 1953, pour la période considérée.

Pour ce qui la concerne, la Suisse ne cesse de développer ses exportations vers le Maroc. Pour

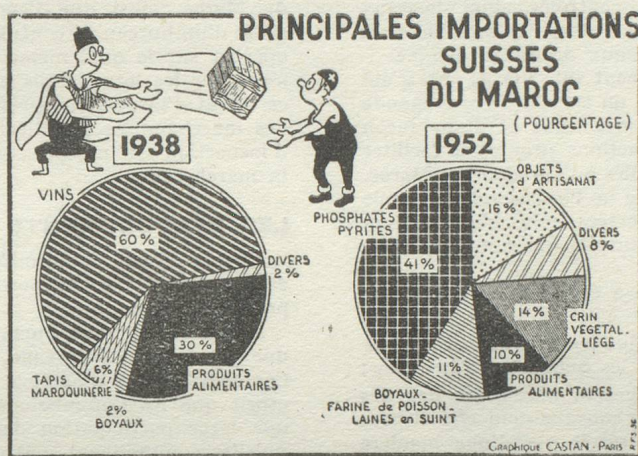
les neuf premiers mois de 1953, elle a vendu à celui-ci pour 13 millions de francs suisses (contre 10,4 millions en 1952). Comme le Maroc ne lui a vendu, pendant la même période de 1953, que pour 4,5 millions de francs suisses, il en résulte pour ce dernier pays un déficit de 9,5 millions.

Cette constatation amène à penser qu'il serait nécessaire que la Suisse s'approvisionne davantage au Maroc où elle est

assurée de trouver des produits d'une haute qualité, notamment les oranges, les conserves de poissons, les jus de fruits, les primeurs, le liège, les tourteaux, les farines de poissons, etc.

D'ailleurs, tout en continuant à s'équiper, le Maroc cherche à compresser ses prix et à améliorer constamment sa production. C'est le rôle de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de se préoccuper de rechercher de nouveaux débouchés en tenant compte des exigences de chacun des marchés extérieurs. Par l'application de normes très strictes, parfaitement comparables à celles des pays les plus évolués, cet Office a la certitude de pouvoir satisfaire les besoins de n'importe quelle clientèle étrangère.

## Office chérifien de contrôle et d'exportation



NOTE. — Le lecteur attentif constatera que les statistiques marocaines donnent un chiffre de 223 millions de francs marocains pour les exportations du Maroc vers la Suisse en 1952, alors que les statistiques suisses indiquent 4,6 millions de francs suisses. La différence provient de ce que certaines exportations du Maroc ne sont pas exactement recensées quant à leur destination finale. Elles sont parfois enregistrées comme étant embarquées pour la France d'où elles sont expédiées en Suisse.